
Compte-rendu de la réunion du Conseil du CNFGG du 7 Février 2019, Ecole Normale Supérieure, Paris 5 ème

Présents : Claude Boucher, Pierre Briole, Eric Servat, Marc Schaming, Pierre Valty, Marie-Françoise Lalancette, Patrick Allard, Alain Colin de Verdière

Invité : F Baudin

Excusés : Etienne Berthier

1 – Adoption de l’Ordre du Jour

L’ODJ est adopté. M. Schaming souhaite voir ajouté au point 5 la question de la participation financière du CNFGG à la Plate-Forme Océan Climat (POC).

2- Adoption du compte-rendu de la dernière réunion du conseil

Il est adopté et sera diffusé sur le site Internet.

3- Trésorerie (Marc Schaming)

Bilan 2018 :

Recettes : le CNFGG a perçu 5490 euros de cotisations, auxquelles s’ajoutent 40 euros de pénalités payées pour un paiement en retard, soit 5530 euros. Parmi les membres du CNFGG, 119 sont à jour de leur cotisation, 87 ont 1, 2 ou 3 années de cotisation en retard. Ceux qui ont plus de 3 ans de retard de cotisation ne sont plus comptabilisés comme membres, mais sont encore dans la liste de diffusion. Le règlement intérieur stipule que le non-paiement de la cotisation pendant trois années consécutives ou quatre années dans la même décennie constitue une démission implicite. M. Schaming pose alors la question des modalités de radiation : la plus adaptée est un mail, puis un courrier de rappel avant l’été, et une radiation si aucune réponse n’est donnée à la fin 2019.

Dépenses : le CNFGG a dépensé 8562 euros dont : 1792 euros de cotisations à l’UGGI (théoriquement 10 % du montant total, le reste étant pris en charge par le COFUSI), 2832 euros de subventions directes, 2500 euros de prix de thèse, 1401 euros de frais divers (déplacements de membres pour les conseils ou l’Assemblée Générale, frais de secrétariat, impôts...) et 37 euros de frais de tenue bancaire.

M. Schaming évoque la possibilité de trouver d’autres financements pour prendre en charge cette part de la cotisation à l’UGGI, qui a tendance à grimper chaque année. P. Briole et F. Baudin précisent qu’ils vont rencontrer une délégation de l’INSU, mais sans évoquer des aspects financiers dans un premier temps même si, à moyen terme, l’INSU pourrait en effet être une piste intéressante.

Comme chaque année, les comptes devront être révisés par une personne indépendante : M. Schaming propose que ce soit Jean-Paul Boy (EOST).

Bilan prévisionnel 2019 :

Côté Recettes : 5000 euros de cotisations

Côté Dépenses : 2500 euros de subventions + 2500 euros pour le prix de thèse + 3000 euros de cotisation à l'UGGI (plus que les 10 % réglementaires, conformément à 2018, cf. point ci-dessus) + 1250 euros de frais divers.

M. Schaming précise que dans son Budget Prévisionnel 2019 il n'a pas pu prendre en compte des frais éventuels spéciaux pour l'Assemblée Générale de l'UGGI en Juillet car non transmis et discutés plus tard (voir point 7)

C. Boucher précise que le COFUSI peut prendre en charge le voyage et deux jours de mission pour deux personnes pour cette AG. Cela ne suffira possiblement pas, il y a donc éventuellement d'autres frais de déplacement à prévoir. Cependant il est nécessaire de demander au Secrétariat du COFUSI quelle est la démarche à effectuer pour obtenir cette subvention, et quelles sont ses modalités.

Demandes de subventions 2019 :

Les demandes de Camille Jourdan (500 euros pour aller à l'AG de l'UGGI à Montréal) et de Serge Botton (500 euros pour les frais d'hébergement d'élèves lors de la réalisation de travaux de rattachement ITRF) ne sont pas retenues.

1000 euros seront accordés à A. Colin de Verdière pour l'organisation d'un congrès des doctorants.

550 euros seront accordés à P. Allard pour se rendre à Montréal.

1000 euros seront alloués à l'ESGT pour l'organisation du colloque G2 au Mans.

4- Prix de géophysique 2019

Prix de thèse 2019 : le jury s'est réuni le 7 Février à 14h. La liste des lauréats et le montant des prix (une enveloppe de 2500 euros pouvait être distribuée) est en ligne sur <http://site.cnfgg.fr/prix-de-geophysique-2019>

Fanny Brun et Martin Turbet remportent respectivement les 1^{er} et 2^{ème} prix, Mry-Grace Bato et Zoé Koenig les accessits.

5- Evènements et soutien aux initiatives 2019

La subvention de 1000 euros pour le G2 sera examinée chaque année mais sans demande spécifique des organisateurs. Ce sera la section 1 qui portera la demande (Initiative G2).

Il est acté de suspendre la subvention à la Plateforme Océan-Climat (POC), même si le CNFGG en reste partenaire. Le CNFGG continuera donc à labelliser la POC mais sans incidence financière.

F. Baudin et P. Briole confirment l'intérêt conjointe du CNFGG et de la SGF pour organiser une session à la Réunion des Sciences de la Terre à l'automne 2020 à Lyon. Restent à définir la date, la durée et un thème qui pourrait être plus spécifique que « Forme et déformations de la Terre ». Ce thème ainsi qu'un pré-programme doivent être définis avant l'été 2019. Ce thème pourrait être en relation avec les thématiques abordées par les équipes de géodésie/géophysique en région lyonnaise.

Dans le cadre de la collaboration avec la SGF, la possibilité d'organiser une journée scientifique commune dans le cadre de l'UNESCO, évoquée lors la réunion SGF/CNFGG du 22 novembre 2018, est toujours à l'ordre du jour, mais repoussée à 2020. Après la note de C. Boucher relative à la place du CNFGG vis à vis de l'UNESCO (qui sera diffusée sur le site du CNFGG), il convient donc dans un premier temps d'obtenir le soutien de la Commission Nationale Française pour l'UNESCO (CNFU). E. Servat souligne la complexité de ce processus. La grande question semble être la manière d'aborder l'UNESCO pour obtenir sa labellisation et la mise à disposition d'une salle. Après discussion, il apparaît qu'il pourrait être judicieux de prendre contact simultanément avec la

CNFU et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de s'assurer de leur soutien avant de prendre contact avec la délégation française à l'UNESCO.

Action PV : diffuser la lettre d'intention UNESCO sur le site web + le lien pour s'inscrire à la lettre SGF

Actions PB, CB, FB et ES : définir comment essayer d'obtenir le droit d'organiser cette journée UNESCO

Action PB : Lettre à la POC pour les informer de l'arrêt de la subvention.

6- Préparation de l'Assemblée Générale du CNFGG le 16 avril

L'AG aura lieu le 16 avril à l'ENS (la salle de l'Espace du CNES n'étant finalement pas disponible à cette date). L'après-midi sera réservée à des présentations : comme d'habitude, les lauréats du prix de thèse seront invités à présenter leurs travaux, mais, ensuite, PB propose que chaque section fasse une courte présentation de 20 minutes portant soit sur un éventail des activités marquantes des dernières années dans la section, soit sur un sujet qui sera abordé à l'AG de l'UGGI. Ces présentations constitueront un support à la rédaction d'un rapport destiné à l'UGGI.

Les inscriptions se feront via une page web dédiée comme en 2018.

Action PV : relancer K. Eyermann pour les inscriptions en ligne et élaborer un programme et un Ordre du Jour.

Action PB et CB : contacter les sections pour leurs présentations ainsi que les lauréats du prix de thèse

7- Participation du CNFGG à l'AG de l'UGGI en Juillet à Montréal

PV contactera le COFUSI afin de savoir quelle est la subvention allouée au CNFGG pour la participation pour 2 journées de 2 personnes à l'AG de Montréal.

S'il s'agit d'une somme forfaitaire, le CNFGG pourra la partager entre les différents membres du comité n'ayant pas entièrement financés leur voyage et s'étant manifestés : P. Briole, MF. Lalancette, P. Allard et éventuellement le remplaçant d'A. Colin de Verdière pour la section 7.

Si ce n'est pas le cas et que l'aide sera versée nominativement, il est convenu que P. Briole et MF. Lalancette seront prioritaires, et qu'en contrepartie P. Allard touchera une subvention directe du CNFGG.

C'est l'occasion de faire le tour des représentants du comité et des sections : outre P. Briole (en tant que vice-président et représentant de la section 2), MF Lalancette (section 1), et P. Allard (section 3), c'est C. Boucher qui en tant que président sortant représentera officiellement le CNFGG à l'AG de Montréal. E. Servat représentera quant à lui la section 6 et Marie Dumont représentera la section 8 en remplacement d'E. Berthier. C. Boucher, E. Servat et M. Dumont ont d'ores et déjà d'autres financements et ne nécessitent pas d'aide du CNFGG. Les sections 4 et 5 n'ont pas encore désigné de représentants à l'AG de Juillet.

Le date limite du 5 Février pour que le COFUSI envoie au secrétariat de l'UGGI le nom de représentants des différentes associations à l'AG a été repoussée au 22 Février. Cale laisse une semaine pour déterminer les noms pour les sections manquantes.

Action PV : mail au secrétariat du COFUSI pour demander les modalités de l'attribution des subventions pour l'AG.

Action PB : relancer sections 2, 4 et 5

8- Sections : relances, renouvellements, actions

Il y a un manque de personnes impliquées dans les sections 2, 4 et 5. Au moins pour les activités correspondant à ces sections, les membres français des différents groupes de travail, associations, de l'UGGI, et dont le nom figure dans le YearBook de l'UGGI, seront contactés afin de les convier à participer aux activités du CNFGG (par exemple ; l'AG ou une réunion du conseil), sans forcément en être membres. Cela permettra d'avoir une première approche afin d'apporter un peu de sang neuf au comité. C Boucher par ailleurs dispose d'un annuaire informatisé de tous les français actifs dans les instances scientifiques internationales.

A. Colin de Verdière propose de laisser progressivement sa place dans la section 7 à P. Testor.

MF Lalancette précise que l'AG de la section 1 aura lieu le 12 mars dans un lieu parisien à définir. (IGN ou Observatoire de Paris)

Action : PB contactera les personnes dans la cible dont le nom figure dans le YearBook de l'UGGI, afin de les réunir ou de les convier à une réunion prochaine.

9- Outil de gestion des adhérents

Il faudra mettre à jour la liste des membres et la liste des adresses mails (l'annonce de l'AG a été le premier mail envoyé par PV à tous les adhérents depuis son arrivée en Septembre, un certain nombre d'erreurs mail ont été reçues et doivent être prises en compte dans le listing géré par PB). Ce dernier sera ensuite associé à une liste de diffusion. Il serait pratique de la doubler d'un possible outil de gestion des adhérents en ligne qui pourrait être hébergé sur le site web, et, pourquoi pas, un système d'adhésion en ligne. Ce serait un grain de temps pour MS.

Action PV, CB et PB : se renseigner sur les services disponibles sur WordPress.

10- Relations avec le COFUSI (Assemblée Générale du 22 Janvier) et célébrations du centenaire de l'UGGI

La célébration officielle du centenaire aura lieu le 29 juillet à Paris. Le programme a été diffusé et une invitation officielle a été envoyée à la Présidence de la République. Les CR de l'AG du COFUSI et de la réunion du COFUSI pour les célébrations du centenaire seront envoyés par mail. Le programme des célébrations du centenaire sera également diffusé sur le site web.

Action PV : CR et programme du centenaire à mettre en ligne sur le site.

11- Rapports des groupes de travail

Non abordé

Prochaine réunion entre le 1 et le 15 octobre.